

Le dispositif de soins de proximité en oncologie - **ResOnco** - vise à augmenter l'efficacité de la trajectoire du patient au sein du réseau de soins du Valais romand, en offrant aux patients soignés en oncologie qui le souhaitent, des soins de proximité et de qualité dispensés par des professionnels qui lui sont proches.

Cette « charte éthique de collaboration », destinée aux professionnels de la santé du réseau, vise à garantir la qualité de la prise en charge, dans le cadre d'une délégation de soins oncologiques entre les différents partenaires exerçant en intra et extrahospitalier.

Chaque professionnel s'engage à respecter cette charte qui rappelle les objectifs, les droits et devoirs de chacun au sein du réseau et qui vise une cohésion interne entre les professionnels de la chaîne des soins au service des patients.

La présente charte a été élaborée à partir de la charte "Collaboration entre les professionnels de la santé" de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM, 2014).

Professionnels concernés

Sont considérés comme tels, les professionnels de la santé (médecins traitants, infirmières de l'aide et des soins à domicile - CMS et indépendantes - ainsi que les associations de patients) en extrahospitalier, les médecins oncologues et infirmières du service d'oncologie du CHVR.

Objectif du dispositif ResOnco

« Développer des soins spécialisés de proximité, professionnels et de qualité auprès des patients suivis en oncologie (CHVR) de manière à répondre aux besoins spécifiques de chaque patient (vie quotidienne et habitudes de vie) grâce au déploiement d'une coordination fluide et organisée entre tous les partenaires de soins concernés (intra – extra hospitalier) permettant à terme une modélisation de soins de proximité. »

Principes

Chacun des représentants des professions de la santé s'engage pour une prise en charge optimale et de haute qualité, adaptée aux besoins et aux attentes de la population. Les patients se situent au cœur de la prise en charge. Cela signifie que les prestations éducatives, consultatives, préventives, diagnostiques, thérapeutiques, soignantes, réhabilitatives et palliatives de tous les professionnels de la santé impliqués doivent être coordonnées. Dans le cadre de chacune des délégations (examen, soin et traitement), chaque professionnel concerné est responsable de son engagement et de l'appréciation des compétences professionnelles requises en regard de la délégation de soins qui lui est confiée.

L'information réciproque est garantie à tout moment par chacun des professionnels de la chaîne des soins, le travail est basé sur le respect mutuel et sur des standards reconnus et définis de concert.

Eléments clés et obligations

1. La collaboration interprofessionnelle inclut le patient comme partenaire

Chaque patient inclut dans ce dispositif s'engage, par son consentement signé, à ce que les informations nécessaires à la prise en charge des soins demandés puissent circuler entre tous les professionnels concernés (cf. document consentement éclairé du patient).

Chaque professionnel de la chaîne des soins s'engage à faire circuler les informations pertinentes et nécessaires à la prise en charge de chacun des patients du dispositif ResOnco dans leur intérêt et avec leur consentement en respectant la clause de confidentialité.

2. Les professionnels du réseau de soins engagent leur responsabilité

Chacun des professionnels concernés *répond de ses compétences et est responsable des soins qu'il effectue, et ceci pour chacune des situations qui lui est confiée, dans un processus de concertation commun; en cas de chevauchement des compétences, les responsabilités doivent être explicitement définies.*

Chaque professionnel de la chaîne de soins garantit :

- ✓ **la qualité de la prestation qu'il réalise sur délégation**
- ✓ **les compétences requises et le matériel adéquat pour effectuer le soin**
- ✓ **la responsabilité de sa formation continue à propos des soins qui lui sont délégués**

La responsabilité du service d'oncologie de Sion consiste à assurer sur demande une formation médico-soignante répondant aux besoins et attentes (individuels et/ou collectifs) des partenaires.